

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

DIGNITÉ DU SACERDOCE.
SUIVE ET FIN.

On ne leur demande que la probité. Mais, comme je l'ai dit plus haut, qu'est-ce donc que cette vertu humaine pour se redoutable ministère qui exige la *probité divinisée*, c'est-à-dire la *sainteté*? Je pourrais m'autoriser d'exemples fameux et d'anecdotes piquantes, si ce point n'était pas un de ceux sur lesquels j'aime à passer comme sur les charbons ardents. Un grand fait me suffit, parce qu'il est public et ne souffre pas de réplique; c'est la chute universelle du ministère évangélique protestant, dans l'opinion publique. Le mal est ancien et remonte aux premiers temps de la réforme. Le célèbre Lesdiguières, qui résida longtemps sur les frontières du duché de Savoie, estimait beaucoup et voyait souvent St. François de Sales, alors évêque de Genève. Les ministres protestants, choqués d'une telle liaison, résolurent d'adresser une admonestation dans les formes au noble guerrier, alors encore chef de leur parti. Si l'on veut savoir ce qu'il en advint et ce qui fut dit à cette occasion, on peut lire toute l'histoire dans un de nos livres ascétiques assez répandu. Pour moi, je ne le copie point.

On cite l'Angleterre; mais c'est en Angleterre surtout que la dégradation du ministère évangélique est le plus sensible. Les biens du clergé sont à peu près devenus le patrimoine des cadets de bonnes maisons, qui s'amusaient dans le monde comme des gens du monde, laissant au reste, A des chantages gagés le soin de louer Dieu.

Le banc des évêques, dans la chambre des pairs, est une espèce de hors-d'œuvre qu'on pourrait enlever sans produire le moindre vide. A peine les prélats osent-ils prendre la parole, même dans les affaires de la religion. Le clergé du second ordre est exclu de la représentation nationale; et pour l'en tenir à jamais éloigné, on se sert d'une subtilité historique qu'un souffle de la législature aurait écarté depuis long-temps, si l'opinion ne les repoussait pas, ce qui est visible. Non-seulement l'ordre a baissé dans l'estime publique, mais lui-même se défie de lui-même. Souvent on a vu l'ecclésiastique anglais, embarrassé de son état, effacer dans les écrits publics la lettre fatale qui précède son nom et constate son caractère. Souvent encore on l'a vu, masqué sous un habit militaire, amuser les salons étrangers avec sa burlesque épée.

A l'époque où l'on agita, en Angleterre, avec tant de fracas et de solennité, la question de l'émancipation des catholiques (en 1805), on parla des ecclésiastiques, dans le parlement, avec tant d'aigreur, avec tant de dureté, avec une défiance si prononcée, que les étrangers en furent sans comparaison plus surpris que les auditeurs.

Aucun Anglais peut-être n'a exprimé ce sentiment d'une manière plus énergique que le docteur King, ecclésiastique de cette même nation, qui nous a laissé un livre d'anecdotes assez curieux. "Rien, dit-il, n'a fait plus de tort à l'Eglise d'Angleterre que l'avarice et l'ambition de nos évêques. Chandler, Willis, Potter, Gibson, Sherlock sont morts honteusement riches: quelques uns ont laissé plus de cent mille guinées..... Ils pouvaient être de fort grands théologiens, mais le titre de bons chrétiens ne leur appartenait nullement. L'or qu'ils accumulèrent pour enrichir leurs familles, était dû à Dieu, à l'Eglise et aux pauvres..... Ce ne fut pas un petit malheur pour la cause du christianisme en Angleterre, que la permission du mariage accordée à notre clergé, lorsque la réforme nous détacha du Papisme; car il en est arrivé ce qui devait nécessairement arriver, et ce qu'on aurait dû prévoir. Depuis cette époque nos ecclésiastiques ne se sont plus occupés que de leurs femmes et de leurs enfans. Les membres du haut clergé y pourvoyaient aisément avec leurs grands revenus; mais les ecclésiastiques du second ordre, ne pouvant établir leurs enfans avec de minces rétributions, jetèrent bientôt sur tous les points du royaume des familles de mendiants. Pour moi je n'examine point si la continence est une vertu nécessaire à celui qui sert à l'autel (au moins elle lui vaudrait beaucoup plus de faveur et de dignité); mais ce que je ne puis m'empêcher d'observer, c'est que notre gouvernement ne fait nulle différence entre l'épouse d'un évêque et sa concubine: la première n'a ni place ni préséance dans le monde: elle ne partage d'aucune manière le rang et la dignité de son époux; tandis qu'un simple chevalier dont la dignité est à vie comme celle de l'évêque, donne cependant à sa femme un rang et un titre. En ma qualité de simple membre de la république des lettres, j'ai souvent désiré le rétablissement des canons qui défendaient le mariage aux prêtres. C'est au célibat des évêques que nous devons presque toutes ces magnifiques fondations qui honorent nos deux uni-

versités; mais depuis l'époque de la réformation, ces deux grands sièges de la science comptent peu de bienfaiteurs dans l'ordre épiscopal. Si les riches dons de Laud et de Sheldon ont droit à notre reconnaissance éternelle, il faut aussi nous rappeler que ces deux prélats furent célibataires. Depuis le commencement de ce siècle je ne sais pas voir parmi nos très-révérands un seul patron distingué de la science ou des savans; mais personne ne saurait en être étonné, en songeant par quel esprit sont animés tous ces prélats de *fabrique royale*: ce n'est pas sûrement par l'Esprit-Saint, quoique dans leur consécration ils se rendent à eux-mêmes le témoignage qu'ils sont appelés à l'épiscopat par le Saint-Esprit."

Où trouver plus d'aigreur et plus de mépris? Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que le vigoureux critique, qui avait cependant respiré toute sa vie une atmosphère protestante, ne s'en prend néanmoins qu'au mariage des ecclésiastiques de l'avilissement de l'ordre entier et de tous les maux qui en résultent.

Il faut dire aussi qu'il y a, dans le caractère même de cette milice évangélique, quelque chose qui défend la confiance et qui appelle la défaveur. Il n'y a point d'autorité, il n'y a point de règle, ni par conséquent de croyance commune dans leurs Eglises. Eux-mêmes avouent, avec une candeur parfaite, "que l'ecclésiastique protestant n'est obligé de souscrire une confession de foi quelconque, que pour le repos et la tranquillité publique, sans autre but que celui de maintenir, entre les membres d'une même communion, l'union extérieure; mais que du reste, aucune de ces confessions ne saurait être regardée comme une règle de foi proprement dite. Les protestans n'en connaissent pas d'autre que l'écriture sainte."

Lors donc qu'un de ces prédicateurs prend la parole, quel moyen a-t-il de prouver qu'il croit ce qu'il dit? et quels moyens a-t-il encore de savoir qu'en bas on ne se moque pas de lui? Il me semble entendre chacun de ses auditeurs lui dire, avec un sourire sceptique: *En vérité, je crois qu'il croit que je le crois!*

L'un des fanatiques les plus endurcis qui aient jamais existé, Warburton, fonda en mourant une chaire pour prouver que le Pape est l'Antechrist. A la honte de notre malheureuse nation, cette chaire n'a pas encore vaqué; et on a pu lire même dans les papiers publics anglais de cette année (1817), l'annonce d'un discours prononcé à l'acquit de la fondation. Je ne crois point du tout à la bonne foi de Warburton; mais quand elle serait possible de la part d'un seul homme, le moyen d'imaginer de même comme possible une série d'extravagans ayant tous perdu l'esprit dans le même sens, et délirant de bonne foi? Le bon sens se refuse absolument à cette supposition; en sorte que, sans le moindre doute, plusieurs et peut-être tous auront parlé pour l'argent contre leur conscience. Qu'on imagine maintenant un Pitt, un Fox, un Burke, un Grey, un Grenville, ou d'autres têtes de cette force, assistant à l'un de ces sermons. Non-seulement le prédicateur sera perdu dans leur esprit, mais la défaveur rejaillira même sur l'ordre entier des prédicateurs.

Je traite ici un cas particulier; mais il y a bien d'autres causes générales qui blessent le caractère de l'ecclésiastique dissident, et le ravalent dans l'opinion. Il est impossible que des hommes dont on se défie constamment jouissent d'une grande considération; jamais on ne les regardera, dans leur parti même, que comme des avocats payés pour soutenir une certaine cause. On ne leur disputera ni le talent, ni la science, ni l'exactitude dans leurs fonctions; quant à la bonne foi, c'est autre chose.

"La doctrine d'une Eglise réformée, a dit Gibbon, n'a rien de commun avec les lumières et les croyances de ceux qui en font partie, et c'est avec un sourire ou un soupir que le clergé moderne souscrit aux formes de l'orthodoxie et aux symboles établis..... Les prédictions des catholiques se trouvent accomplies. Les Arminiens, les Ariens, les Sociniens, dont il ne fait pas calculer le nombre d'après leurs congrégations respectives, ont brisé et rejeté l'enchaînement des mystères."

Gibbon exprime ici l'opinion universelle des protestans éclairés sur leur clergé. Je m'en suis assuré par mille et mille expériences. Il n'y a donc plus de milieu pour le ministre réformé. S'il prêche le dogme, on croit qu'il ment; s'il n'ose pas le prêcher, on croit qu'il n'est rien.

Le caractère sacré étant absolument effacé sur le front de ces ministres, les souverains n'ont vu dans eux que des officiers civils qui devaient marcher avec le reste du troupeau, sous la houlette commune. On ne lira pas sans intérêt les plaintes touchantes exhalées par un membre même de cet

ordre malheureux, sur la manière dont l'autorité temporelle se sert de leur ministère. Après avoir déclamé comme un homme vulgaire, contre la hiérarchie catholique, il plane tout-à-coup au-dessus de tous les préjugés, et il prononce ces paroles solennelles :

« Le protestantisme n'a pas moins avili la dignité sacerdotale. Pour ne pas avoir l'air d'aspirer à la hiérarchie catholique, les *prêtres* protestans se sont défaits bien vite de toute apparence religieuse, et se sont tous mis très-humblement aux pieds de l'autorité temporelle..... Parce que la vocation des *prêtres* protestans n'était nullement de gouverner l'état, il n'aurait pas fallu en conclure que c'était à l'état à gouverner l'Eglise..... Les récompenses que l'état accorde aux ecclésiastiques, les ont rendus tout-à-fait séculiers..... Avec leurs habits sacerdotaux, ils ont dépouillé le caractère spirituel..... L'état a fait son métier, et tout le mal doit être mis sur le compte du clergé protestant. Il est devenu frivole.... Les *prêtres* n'ont bientôt plus fait que leur devoir de citoyens..... L'état ne les prend plus que pour des officiers de police..... Il ne les estime guère, et ne les place que dans la dernière classe de ses officiers.... Dès que la religion devient la servante de l'état, il est permis de la regarder, dans cet état d'abaissement, comme une fourberie. C'est de nos jours seulement qu'on a pu voir l'industrie, la diète, la politique, l'économie rurale, et la police entrer dans la chair..... Le *prêtre* doit croire qu'il remplit sa destinée et tous ses devoirs en faisant lecture en chaire des ordonnances de la police. Il doit dans ses sermons publier des recettes contre les épizooties, montrer la nécessité de la vaccination, et prêcher sur la manière de prolonger la vie humaine. Comment donc s'y prendra-t-il après cela pour détacher les hommes des choses temporelles et périssables, tandis qu'il s'efforce lui-même, avec la sanction du gouvernement, d'attacher les hommes aux galères de la vie ? »

En voilà plus que j'aurais osé en dire d'après mes propres observations ; car il m'en coûte beaucoup d'écrire, même en récriminant, une seule ligne désobligeante ; mais je crois que c'est devoir de montrer l'opinion dans tout son jour. J'honore sincèrement les ministres du saint Evangile, qui portent certainement un très-beau titre. Je sais même qu'un *prêtre* n'est rien s'il n'est pas *ministre du saint Evangile* ; mais celui-ci à son tour n'est rien s'il n'est pas *prêtre*. Qu'il écoute donc sans aigreur la vérité qui lui est dite non pas seulement sans aigreur, mais avec amour : *Tout corps enseignant dès qu'il n'est plus permis de croire à sa bonne foi, tombe nécessairement dans l'opinion même de son propre parti ; et le dédain, la défiance, l'éloignement augmentent en raison directe de l'importance morale de l'enseignement.* Si l'ecclésiastique protestant est plus considéré et moins étranger à la société, que le clergé des Eglises seulement schismatiques, c'est qu'il est moins *prêtre* ; la dégradation étant toujours proportionnelle à l'intensité du caractère sacerdotal.

Il ne s'agit donc pas de se louer vainement soi-même, ou de se préférer encore plus vainement à d'autres ; il faut entendre la vérité et lui rendre hommage.

Rousseau n'écrivait-il pas à une dame française : « J'aime naturellement votre clergé autant que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le clergé de France, etc. »

Il est encore plus aimable dans ses lettres de la Montagne, où il nous fait confidence que les ministres ne savent plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent ; qu'on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire, et que l'intérêt décide seul de leur foi. »

Le célèbre helléniste, M. Fréd. Aug. Wolff, remarque, avec une rare sagacité, dans ses prolégomènes sur Homère, « qu'un livre étant une fois consacré par l'usage public, la vénération nous empêche d'y voir des choses absurdes ou ridicules ; qu'on adoucit donc et qu'on embellit par des interprétations convenables, tout ce qui ne paraît pas supportable à la raison particulière ; que plus on met de finesse et de science dans ces sortes d'explications, et plus on est censé servir la religion ; que toujours on en a usé ainsi à l'égard des livres qui passent pour sacrés ; et que si l'on s'y détermine pour rendre le livre utile à la masse du peuple, on ne saurait voir rien de répréhensible dans cette mesure. »

Ce passage est un bon commentaire de celui de Rousseau, et dévoile en plein le secret de l'enseignement protestant. On ferait un livre de ces sortes de textes ; et par une conséquence inévitable, on en ferait un autre des témoignages de froideur ou de mépris distribués à l'ordre ecclésiastique par les différens souverains protestans.

L'un décide « qu'il a jugé à propos de faire composer une nouvelle liturgie plus conforme à l'enseignement pur de la religion, à l'édification publique et à l'esprit du siècle actuel ; et que plusieurs motifs l'ont déterminé à ne point souffrir que les ecclésiastiques se mêlent aucunement de la rédaction de ces formules liturgiques. »

Un autre défend à tous les ministres et prédicateurs de ses états, d'employer la formule : *Que le Seigneur vous bénisse, etc.* « attendu, dit le prince que les ecclésiastiques ont besoin eux-mêmes de la bénédiction divine, et qu'il y a de l'arrogance de la part d'un mortel de vouloir parler au nom de la Providence. »

Quel sacerdoce et quelle opinion ! Je l'ai étudiée, cette opinion, dans les livres, dans les conversations, dans les actes de la souveraineté, et toujours je l'ai trouvée invariablement ennemie de l'ordre ecclésiastique. Je puis même ajouter (et Dieu sait que je dis la vérité) que mille et mille fois en contemplant ces ministres, illégitimés sans doute et justement frappés, mais

pendant moins rebelles eux-mêmes qu'enfans de rebelles, et victimes de ces préjugés tyranniques

Que peut-être en nos cœurs Dieu seul peut assûcer ;

je crois dans le mien un intérêt tendre, une tristesse fraternelle, une compassion pleine de délicatesse et de révérence, enfin je ne sais quel sentiment indéfinissable que je ne trouvais pas à beaucoup près chez leurs propres frères.

Si les écrivains que j'ai cités au commencement de cet article, s'étaient contentés d'affirmer que le clergé catholique aurait probablement évité de grands malheurs, s'il avait été plus pénétré des devoirs de son état, je doute qu'ils eussent trouvé des contradicteurs parmi ce clergé même : car nul prêtre catholique ne se trouve au niveau de ses sublimes fonctions ; toujours il croira qu'il lui manque quelque chose ; mais en passant condamnation sur quelques relâchemens, fruits inévitables d'une longue paix, il n'en est pas moins vrai que le clergé catholique demeure sans comparaison hors de pair pour la conduite comme pour la considération qui en est la suite. Cette considération est même si frappante, qu'elle ne peut être mise en question que par un aveuglement volontaire.

Il est heureux sans doute que l'expérience la plus magnifique soit venue de nos jours à l'appui d'une théorie incontestable en elle-même ; et qu'après avoir démontré ce qui doit être, je puisse encore montrer ce qui est. Le clergé français, dispersé chez toutes les nations étrangères, quel spectacle n'a-t-il pas donné au monde ? A l'aspect de ses vertus, que deviennent toutes les déclamations ennemies ? Le prêtre français, libre de toute autorité, environné de séductions, souvent dans toute la force de l'âge et des passions ; poussé chez des nations étrangères à son austère discipline, et qui aurait applaudi à ce que nous aurions appelé des crimes, est cependant demeuré invariablement fidèle à ses vœux. Quelle force l'a donc soutenu, et comment s'est-il montré constamment au-dessus des faiblesses de l'humanité ? Il a conquis surtout l'estime de l'Angleterre, très-juste appréciatrice des talens et de la vertu, comme elle eût été l'inexorable délatrice des moindres faiblesses. L'homme qui se présente pour entrer dans une maison anglaise, à titre de médecin, de chirurgien, d'instituteur, etc. ne passe pas le seuil, s'il est célibataire. Une prudence ombrageuse se défie de tout homme dont les desirs n'ont pas d'objet fixe et légal. On dirait qu'elle ne croit pas à la résistance, tant elle redoute l'attaque. Le prêtre seul a pu échapper à cette soupçonneuse délicatesse ; il est entré dans les maisons anglaises en vertu de ce même titre qui en aurait exclu d'autres hommes. Une opinion rancuneuse, âgée de trois siècles, n'a pu s'empêcher de croire à la sainteté du célibat religieux. La défiance s'est tranquillisée devant le caractère sacerdotal ; et tel Anglais peut-être qui avait souvent parlé ou écrit d'après ses préjugés contre le célibat ecclésiastique, voyait sans crainte sa femme ou sa fille recevoir les leçons d'un prêtre catholique, tant la conscience est infailible ! tant elle s'embarrasse peu de ce que l'esprit imagine ou de ce que la bouche dit !

Les femmes mêmes, vouées à ce même célibat, ont participé à la même gloire. Combien le philoïsme n'avait-il pas déclamé contre les vœux forcés et les victimes du cloître ! Et cependant, lorsqu'une assemblée de ceux qui faisaient ce qu'ils pouvaient pour être des coquins, se donna le plaisir sacrilège de déclarer les vœux illégitimes et d'ouvrir les cloîtres, il fallut payer je ne sais quelle effronterie du peuple, pour venir à la barre de l'assemblée jouer la religieuse affranchie.

Les vestales françaises déployèrent l'intrépidité des prêtres, dans les prisons et sur les échafauds ; et celles que la tempête révolutionnaire avait dispersées chez les nations étrangères et jusqu'en Amérique, loin de céder aux séductions les plus dangereuses, ont fait admirer de tous côtés l'amour de leur état, le respect pour leurs vœux et le libre exercice de toutes les vertus.

Elle a péri cette sainte, cette noble Eglise gallicane ! elle a péri ; et nous en serions inconsolables, si le Seigneur ne nous avait laissé un germe.

La haute noblesse du clergé catholique est due toute entière au célibat ; et cette institution sévère étant uniquement l'ouvrage des Papes, secrètement animés et conduits par un esprit sur lequel la conscience ne saurait se tromper, toute la gloire remonte à eux ; et ils doivent être considérés, par tous les juges compétens, comme les véritables instituteurs du sacerdoce.

LE COMTE DE MAISTRE.

HISTOIRE DU CANADA.

Le dernier siècle a été l'époque de l'analyse et n'en a pas moins été l'époque des plus monstrueuses erreurs ; c'est que la vérité, pour être sentie, ne demande pas moins de droiture dans le cœur que de lumières dans l'esprit.

PLATISSINOUS.

SUITE ET FIN.

Après nous être arrêté sur la marche et les autorités de l'ouvrage que nous examinons, nous donnerons un *specimen* de ses principes dans les lignes suivantes. L'auteur avait parlé ainsi : « A venir jusqu'à il y a à peu près trois siècles, une ignorance superstitieuse obscurcissait et paralysait l'intelligence des peuples. » Puis, une page plus loin, il tire de cette assertion philosophique, c'est-à-dire toute gratuite, les conséquences suivantes qui sentent leurs principes à dix lieues à la ronde :

« Depuis ce moment, la grande figure du peuple apparaît dans l'histoire

moderne. Jusque-là, il semble un fond noir sur lequel se desinent les ombres gigantesques et barbares de ses maîtres, qui le couvrent presque en entier. On ne voit agir que ces chefs absolus qui viennent à nous armés d'un diplôme divin ; le reste des hommes, plèbe passive, masse inerte et souffrante, semble n'exister que pour obéir. Aussi les historiens courtisans s'occupent-ils fort peu d'eux pendant une longue suite de siècles. Mais à mesure qu'ils rentrent dans leurs droits, l'histoire change, quoique lentement ; elle se modifie, quoique l'influence des préjugés conserve encore les allures du passé à son burin. Ce n'est que de nos jours que les annales des nations ont réfléchi tous leurs traits avec fidélité, et que chaque partie du vaste tableau a repris les proportions qui lui appartiennent. A-t-il perdu de son intérêt et de sa beauté ? — Non. Nous voyons maintenant penser et agir les peuples ; nous voyons leurs besoins et leurs souffrances, leurs désirs et leurs joies ; ces masses, mers immenses, lorsqu'elles réunissent leurs millions de voix, agitent leurs millions de pensées, marquent leur amour et leur haine, produisent un effet autrement durable et puissant que la tyrannie même si grandiose et si magnifique de l'Asie. Mais il fallait la révolution batave, la révolution d'Angleterre, des Etats-Unis d'Amérique et surtout celle de la France pour rétablir solidement le lion populaire sur son piédestal.

Nous ne discuterons pas ici tout ce que cette brillante déclamation comporte d'idées fausses, de principes subversifs, d'assertions exagérées, téméraires. Toujours cette haine à l'autorité, toujours cet intérêt pour l'esclavage et les maux de tout genre d'un peuple condamné à obéir pour sa propre conservation. Sans doute que les peuples sont aujourd'hui bien plus sages, plus moraux, plus heureux, attendu que des historiens qui, pour n'être plus courtisans, ont l'air à se faire démagogues, les ont pris sous leur tutèle ! Et puis encore, toujours cette sainte rage contre le diplôme divin. Qu'elle vient bien sous la plume d'un catholique et d'un canadien ! Comme il y a là un puissant certificat de l'élévation de son esprit et de la profondeur de sa science catholique ! Certes, si nous étions un De Maistre ou un Bonnetty, ne serions-nous pas excusable de dire sans façon : tête de poète ! Ou mieux encore avec Lamennais : "Il en est de la raison, une fois écartée de la vérité, comme d'un vaisseau qui, n'étant plus maître de ses mouvements, flotte au hasard, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre." Terrible sentence qui a frappé son auteur le premier, et qui est destinée à en frapper d'autres.

Nous le répèterons, ce n'est pas dans une simple notice qu'on peut discuter utilement les questions si souvent rebattues que l'historien du Canada vient de trancher au nom de la philosophie ; ou plutôt, car il y a assez longtemps que ce nom est profané, au nom du philosophisme, qui, aujourd'hui, hydre à mille têtes, en place une sur tous les points de la science divine, morale et naturelle. Que voulez-vous ? C'est la divinité du XIXe siècle. Vaut-elle la divinité vermoulue du moyen-âge ? . . . La réponse sera plus facile quand l'auteur se sera expliqué. . . En attendant, qui a des oreilles pour entendre, entendez.

Au demeurant, tout ceci n'empêche pas le hardi historien d'accorder au christianisme un diplôme de bonne conduite et de quelque savoir-faire. Il avoue avec ses pères en philosophisme, car ici il n'y point d'invention, tout est copié ; il avoue les tendances humanitaires du christianisme et l'empainte indécrottable qu'il a laissée sur la civilisation. Admirable ! Un embarras sérieux pour notre historien serait de l'engager à expliquer publiquement au peuple canadien, lui qui doit sa civilisation, non au philosophisme, mais à la religion ; non aux historiens courtisans, mais aux jésuites et aux capucins, ce que c'est que la civilisation sans christianisme ; car ce qui a laissé des traces est passé, n'existe plus ; c'est encore tout juste, comme disent les professeurs historiens, un culte mort. D'un autre côté, l'embarras deviendrait encore plus scabreux, s'il fallait prouver au peuple canadien que le christianisme a des tendances humanitaires ; c'est-à-dire, en laissant de côté le jargon philosophique, qu'il est bon à quelque chose dans l'intérêt de l'humanité. Je vois alors nos bonnes femmes, nos écoliers de syntaxe ou de catéchisme s'escrier, chacun dans leur genre, sur cette naïveté philosophique.

Nous bornerons ici notre tâche : nous proposons de continuer, s'il est besoin, de remplir un devoir que la vérité et la saine philosophie de l'histoire réclament également. Nous protestons de nouveau que nous tenons aux droits dont a usé l'historien du Canada et dont on a cru devoir le féliciter. Du reste, pour tranquilliser certaines préoccupations humaines, nous dirons qu'à l'égard de l'auteur, *mihī Galba, Oho, Vitellius, nec beneficio, nec injuriā cogniti*.

Après avoir fait nos réserves, tirons-nous des conclusions ? pourquoi pas ? La vérité, le bonheur social d'un peuple heureux, l'esprit et le cœur religieux de ce peuple, la jeunesse surtout, cette jeunesse studieuse qui bientôt tiendra parmi nous les rênes des intelligences ; tous ces intérêts exigent que des questions qui les blessent ou les servent soient clairement comprises. Disons-le donc ; malgré les qualités purement littéraires qui distinguent l'histoire du Canada ; malgré les vues patriotiques et louables de son estimable auteur, l'esprit qui a dicté cette œuvre et qui règne d'un bout à l'autre du volume que nous examinons, la rend suspecte à tout Canadien religieux et national ; car notre salut politique comme notre salut spirituel a sa condition *sine quā non* dans le catholicisme, mais uniquement dans le catholicisme de notre Saint Père le pape ; pas d'autre : celui de M. Michel et consorts n'ayant que des tendances humanitaires, ou étant un culte

mort, ne nous convient pas plus qu'à la noble Suisse et à la malheureuse Irlande. Oui, certes, nous ne serons véritablement Canadiens que tant que nous resterons véritablement catholiques.

En outre, il appartiendra aux instituteurs de la jeunesse, aux chefs respectables de notre enseignement, à peser dans leur sagesse si la nouvelle histoire, supposé qu'elle ne se réforme pas, peut avoir entrée libre dans nos collèges. Après le roman, l'histoire, telle que traitée aujourd'hui dans la nouvelle école, est la voie la plus sûre de fausser l'esprit de la jeunesse, non seulement sur de simples faits humains, mais sur toutes les lois et les actions divines qui lient la terre au ciel : car tel est l'objet de la philosophie de l'histoire, bien ou mal conduite.

Enfin, et nous le disons avec peine, l'esprit que nous signalons dans l'histoire du Canada, ternit une belle œuvre. Après trois siècles d'existence, traversés par tant d'évènements divers, un Canadien pur sang, fier des glorieux souvenirs de sa jeune patrie, écrire aujourd'hui avec l'enthousiasme du talent et l'exactitude de la vérité, l'histoire de sa nation, de manière qu'elle réside au naturel sa foi vive et pure ; ses mœurs patriarcales, ses vicissitudes politiques et son immuable esprit de nationalité fondée sur le catholicisme et sur le caractère de l'aimable et puissante nation qui lui servit, la première, de mère-patrie ; certes, quel plus noble motif d'une légitime ambition ! Ce que l'auteur actuel n'a pas atteint, qui l'empêche de le conquérir par une noble et courageuse revue de son œuvre ? Car nous n'hésiterons pas à le dire : à son talent appartient la tâche qu'il s'est imposée. Seulement qu'il puise à d'autres sources. Autrement, son œuvre, qui pourra peut-être avoir grande vogue et du retentissement dans la France humanitaire, ainsi qu'on a puru le souhaiter, mais qui assurément devrait en avoir bien peu dans la Nouvelle-France, telle que nous la possédons encore, manquera son but, même dans les intentions de l'auteur que nous aimons à supposer louables.

Un dernier mot : on a coutume, quelquefois, de traiter de lâche un écrivain anonyme qui discute l'œuvre d'un adversaire qui s'est nommé sans que la modestie ni autre loi grave l'y aient condamné : si l'on prouve que ces lois nous obligent à cet étalage inutile et encore inusité dans le pays, nous aviserons d'abord, et peut-être déclinerons-nous notre nom : ne fut-ce que pour servir de preuve péremptoire à ceux qui auraient la bonhomie d'attacher quelque importance à ce nouveau genre de preuve, ou qui ne pourraient en comprendre d'autres.

Voyez N^o 11 du vol IX des Mélanges Religieux Canadien.

MOUVEMENT CATHOLIQUE EN ANGLTERRE

Parmi les évêques qui, pour seconder les pieuses intentions de Mgr. Wisemann, se sont empressés de recommander l'Eglise d'Angleterre aux prières des prêtres et des fidèles de leurs diocèses, nous avons déjà cité Mgr. l'évêque de Nantes et Mgr. l'archevêque de Paris.

Mgr. l'archevêque de Cambrai vient de publier, sur le même sujet, un Mandement où l'on retrouve l'élévation de pensées et la richesse de style qui distinguent les œuvres de cet éloquent prélat. Nous en reproduisons avec plaisir quelques passages :

"Aucun de vous, nos très-chers Coopérateurs, n'ignore les symptômes consolans de retour à l'unité qui se manifestent, depuis quelques années, au sein de l'Eglise anglicane. Quel est le prêtre, le fidèle catholique dont le cœur n'ait tressailli d'une joie pleine d'espoir, à la nouvelle de ces nombreuses conversions qui nous ramènent chaque jour des frères bien-aimés ; dont les regards, attristés par les douloureux tableaux que nous offre l'état de l'Eglise de Jésus-Christ, sur presque tous les points de la chrétienté, ne se soient tournés avec complaisance vers les rivages de cette île qui semble vouloir redevenir l'île des saints ? Les prédictions de ces Sages aux vues profondes, et quasi prophétiques, qui ont calculé avec le plus de précision les voies que doit suivre l'erreur, dans le cercle fatal qu'elle parcourt, avant de revenir à son point de départ, la vérité ces prédictions, accueillies avec dédain par des oreilles incrédules, comme ces rêveries d'enthousiastes, commencent à s'accomplir sous nos yeux. La semence de nos confesseurs et de nos martyrs jetée, il y a un demi-siècle, sur des côtes hospitalières, a levé par la bénédiction de Dieu, et porte déjà des fruits. *Le peuple qui marchait dans les ténèbres entrevoit les premiers rayons d'une grande lumière.* Un travail intérieur et fécond se fait dans les esprits : les préjugés s'affaiblissent, nos croyances et nos pratiques ne sont plus l'objet d'une critique moqueuse ou passionnée, Rome n'est plus la prostituée de Babylone. Des hommes sérieux, pour qui la vérité religieuse est un trésor qu'ils veulent posséder à tout prix, interrogent l'antiquité dans ses sources, et s'étonnent d'y trouver toute vivante ce qu'ils appelaient la nouveauté de nos dogmes et de nos usages. Les savantes Universités elles-mêmes s'ébranlent, et l'élite de leurs docteurs sont comme les prémices qu'elles envoient au divin Bercail, en attendant qu'elles y rentrent à leur tour, et avec elles toute une grande nation.

"Et c'est ici, N. T.-C. C., qu'il nous faut admirer cette protection singulière et sensiblement divine, qui non-seulement assiste l'Eglise dans tout le cours de sa durée miraculeuse, mais qui lui vient en aide et la sert, pour ainsi dire, à point nommé, dans les crises qui la mettent en péril, proportionnant toujours les secours aux dangers, les consolations aux douleurs ; la sauvant quand elle va périr, lui ménageant des compensations supérieures à ses pertes, lui faisant pousser de plus vigoureux rameaux sous les coups qui mu-

tilent sa tige, et comme ces fleuves qui ne désertent leurs rives que pour féconder de nouvelles plages, lui donnant toujours de nouveaux fils à la place des pères ingrats qui l'abandonnent. Prodiges persévérant depuis dix-huit siècles, et qui se répète si ponctuellement à l'heure de chaque épreuve, qu'on peut, à bon droit, le regarder comme la grande et principale loi de la Providence à l'égard du gouvernement de l'Église ! Prodiges si frappants, qu'on ne saurait assez s'étonner que l'impunité qui, grâce à une longue expérience, doit en prévoir l'inévitable retour, n'en reste pas découragée, et qu'elle ne se lasse point enfin de préparer à la Religion, par des attaques toujours nouvelles, des triomphes toujours nouveaux ! Mais prodige bien consolant pour l'homme de foi qui, porté sur la barque de Pierre, peut garder son âme dans la paix, au bruit des flots et des vents déchaînés, assuré qu'une main divine tient le gouvernail !

Ainsi donc, pour ne citer qu'un exemple de ce phénomène, entre plusieurs autres que nous fournis l'époque présente ; tandis que l'Allemagne protestante achève d'éteindre le peu qui lui reste de foi au christianisme, et que des défections, toujours déplorables, quoique l'ennemi en exagère le nombre, éclaircissent les rangs même des prêtres et des fidèles de l'Allemagne catholique, voici que l'Angleterre, se réveillant d'un sommeil de trois cents ans, s'applique avec ardeur à rechercher toutes les traces, à recueillir tous les débris de la vérité chrétienne, et vient remplir, par des recrues inespérées, les vides qu'ont faits de lâches transfuges dans les phalanges de la milice sainte. C'est que le protestantisme n'a que deux issues pour sortir de la position insoutenable où il est engagé : ou pousser le principe de révolte qui lui a donné naissance jusqu'à ses conséquences les plus extrêmes, et l'on tombe alors logiquement dans le gouffre de l'athéisme, du nihilisme, de la négation complète, absolue, universelle ; ou, reculant devant cet abîme, reconnaître la nécessité d'une autorité souveraine en matière de foi, et l'on rentre à pleines voiles dans le port de l'unité catholique....

Tandis que la France, à la voix de ses premiers pasteurs, implore les divines miséricordes en faveur de l'Angleterre, les conversions continuent dans ce pays.

On écrit de Londres que M. Wells, du collège de la Trinité, à Cambridge, a fait lundi profession de la foi catholique dans la cathédrale de Birmingham. Le lendemain, deux ministres anglicans sont arrivés à Birmingham dans le même but. Ils seront admis, l'un de ces jours, parmi les enfants de l'Église.

Le 25 novembre, trois ministres anglicans, les révérends M^{rs}. Glennie, Marshal et Coap, ont fait abjuration à Oxford, ainsi que le fils de Woodman, de Littlemore.

À ces nouvelles dont notre correspondant nous garantit l'exactitude, nous ajouterons celles que nous trouvons dans la *Gazette de l'Église et de l'Etat*. Cette feuille, que ce mouvement religieux met en fureur, annonce la conversion d'un avocat nommé Hood, esq., et celle d'un des chapelains de l'évêque anglican de Londres.

De son côté, le *Globe* nous apprend que M. Capes, frère du ministre de ce nom qui a abjuré au mois de juin dernier, a suivi l'exemple de son frère, et qu'il a abandonné une place de 37,500 fr., qu'il occupait au bureau des prérogatives ; c'est-là un des généreux sacrifices que la foi catholique seule donne la force d'accomplir.

On continue d'annoncer comme prochaine un grand nombre d'autres conversions. Prions avec une nouvelle ardeur pour que la vraie lumière se répande de plus en plus parmi nos frères que le schisme a séparés de l'unité catholique.

Ami de la Religion.

BULLETIN.

Bibliographie.—*Alarme du Witness.*—*Le nouveau ministère Peel.*—*Lord Metcalfe.*—*Baptême dans l'Église anglicane.*

—Nous avons retardé jusqu'à présent à remercier M. F. Cinq-Mars de l'attention qu'il a eue de nous envoyer le petit *Traité de l'art Épistolaire*, par un Canadien. Pour notre part, nous le croyons très-bien calculé pour former les jeunes gens dans le style épistolaire, qui n'est pas toujours bien aisé à saisir.

—Le correspondant du *Witness*, de Glasgow, en date du 2 de janvier, s'alarme beaucoup ; et pourquoi le saint homme est-il si effrayé ? Écoutez, et vous verrez s'il a tort d'être dans les transes : C'est, dit-il, que sir W. Gladstone doit succéder à M. Stanley, comme ministre des colonies ; mais quel mal peut-il y avoir à cela ? attendez, le correspondant qui en sait long sur le compte de M. W. Gladstone, va vous dire lui, que cette nomination est une époque épouvantable et désolante pour le protestantisme. Mais pourquoi donc ? achevez de nous le dire, c'est que... ce ministre est très-zélé pour les erreurs du papisme. *M. Gladstone is zealous for papism error* : quel malheur pour la colonie ! sir Robert Peel aurait bien dû y regarder à deux fois avant que de faire ce choix malencontreux. S'il eût consulté notre correspondant, il n'aurait pas fait cette gaucherie : « parmi les laïcs, dit-il, on le comptait à la tête des catholiques romains d'Oxford ; à la tête du gouvernement colonial, il peut employer son influence à propager les intérêts de cette secte. » Voilà le sujet des terreurs paniques du correspondant. Ces pauvres

ministres du protestantisme qui mettent tout leur appui dans les secours humains, qui ne s'appuient que sur des bras de chair, s'alarment à la seule pensée de protection donnée au catholicisme par un ministre qui se sent porté à favoriser la vérité contre l'erreur. Cessez, cessez de trembler, M. le correspondant ; la religion catholique n'a pas besoin de la force humaine pour se soutenir et se propager, car elle a pour appui la vérité qui demeure éternellement ; au lieu que l'erreur et le mensonge retombent dans les ténèbres de l'abîme d'où ils étaient sortis ; même avec la protection des Rois.

—Dans notre dernier numéro, nous avons donné une liste des ministres qui devaient être en fonction sous le nouveau ministère de sir John Russell. Mais comme celui-ci s'est vu contraint, par la résistance qu'il a rencontrée dans son parti, de reconnaître que la tâche dont il s'était chargé, était au-dessus de ses forces, sir Robert Peel, comme il a été dit, a été de nouveau chargé de former un nouveau ministère. Quoique l'on ne connaît point encore officiellement les noms des nouveaux ministres, cependant on faisait circuler à Londres la liste suivante :

Sir Robert Peel, — Premier Lord de la Trésorerie ;
 Sir James Graham, — Secrétaire d'Etat de l'intérieur ;
 Lord Aberdeen, — Ministre des Affaires Étrangères ;
 M. Gladstone, — Chancelier de l'Échiquier ;
 Le Comte St. Germain, — Ministre des Colonies ;
 Le Comte de Lincoln, — Président du Bureau des Contrôles ;
 L'Hon. Sidney Herbert, — Président du Bureau de Commerce ;
 Lord Ellenborough, — Premier Lord de l'Amirauté ;
 M. W. B. Baring, — Directeur des Eaux et Forêts ;
 Lord Brougham, — Président du Conseil ;
 Le Marquis de Westminster, — Lord du Sceau Privé ;
 Le Comte Shadbrooke, — Gouverneur du Duché de Lancaster ;
 Sir E. Sugden, — Lord Chancelier.

Voici la liste telle que nous la trouvons dans les journaux français, il y aurait quelques différences avec celle que produit la *Minerve* ; par exemple.

W. Gladstone, — Secrétaire des Colonies ;
 Comte Dalhousie, — Président du Bureau de Commerce ;
 Comte St. Germain, — Maître des Postes ;
 Honorable H. Goulburn, — Chancelier de l'Échiquier ;
 Duc de Buccleugh, — Président du Conseil ;
 Comte de Ripon, — Président du Bureau de Contrôle ;
 Très-Hon. Herbert, — Secrétaire de la Guerre ;
 Duc de Wellington, — Commandant en Chef.

Le *Standard* prévient le public de se tenir en garde contre les désignations de la première liste, parce que, dit-il, on n'y voit pas figurer les noms de lord Wellington et de M. Goulburn qui feront à coup sûr, partie de la nouvelle combinaison : c'est ce qui fait croire que la liste des ministres produite dans la *Minerve* est la véritable. Maintenant quelques réflexions à ce sujet : A quoi doit-on attribuer cette résignation subite du premier ministre Peel et celle de ses collègues ? Pourquoi sir John Russell avouant son impuissance à composer un nouveau ministère Whig, remet-il presque aussitôt son portefeuille à celui dont il venait de le recevoir ? Voici comme s'exprime un journal à ce sujet : « C'est le danger prochain, peut-être imminent d'une révolution pour l'Angleterre, à propos de céréales, qui est l'origine de ce gouffre toujours ouvert du *pauvérisme* et du sort des *travailleurs*. Depuis le schisme de Henri VIII, le gouvernement et l'Église établie reposent sur un tel abîme ou plutôt sur un pareil volcan. » Comprenez-vous qu'il s'agisse maintenant de bien autre chose que d'une réforme, et voyez-vous pourquoi des pilotes tels que John Russell et sir Robert Peel se troublent et hésitent à la manœuvre ? A notre avis, c'est à celui de ces deux hommes d'État qui aura montré plus de modération et de calme que doit être dévolue la mission périlleuse de ne pas laisser sombrer le navire. Puisse le fils du filateur de Tamworth, malgré les violents de son parti, avoir cette gloire pour le salut et la paix de son pays ! Je finirai cet article par ces paroles d'un autre journal : « Ce sera donc sir Robert Peel et non lord Russell qui proposera le retrait du *corn-laws*, car il est bon de remarquer que dans les changements aussi subits qu'inattendus qui viennent d'avoir lieu, la nécessité d'une réforme radicale de la législation des céréales, est également admise par tous les hommes politiques.

de l'Angleterre." Nous reviendrons sur ce sujet.

—Extrait de la *Ménervé* :

Les journaux anglais annoncent l'arrivée de lord Metcalfe à Londres... Ils disent que sa santé s'améliore depuis son arrivée. Il est sous les soins de M. Benjamin Brodi et du Dr. Martin, qui avait été son médecin dans les Indes, et se propose de résider à Londres afin d'être plus à portée de recevoir leurs secours.

—Extrait d'une correspondance du *Belfast Vindicator*.

Mon cher Monsieur, — C'est avec le plus pénible intérêt que j'ai lu certains réglemens concernant la manière dont le baptême est administré dans cette partie de l'Eglise anglicane que l'on nomme l'Eglise établie. On peut donner en peu de mots la substance de ces réglemens.

1°. C'est un fait bien connu, qu'un très-grand nombre du clergé anglican n'attache que très-peu, ou point d'importance à l'administration du baptême.

2°. Dans beaucoup d'endroits, encore tout dernièrement, c'était l'usage de baptiser sans eau pendant l'hiver.

3°. Dans une paroisse des plus populeuses de Londres, c'est une pratique constante de baptiser avec le doigt trempé seulement dans l'eau. Mais la pratique générale dans l'Eglise est d'asperger de quelques gouttes d'eau la face de l'enfant : et dans les occasions où l'on présente grand nombre d'enfants, soit par précipitation, ou négligence de la part de l'ecclésiastique, il est extrêmement douteux si même une seule goutte d'eau a pu tomber sur l'enfant. Ces déclarations sont vraiment surprenantes : elles renferment une accusation terrible contre le clergé de l'Eglise établie, et cette accusation est prouvée par une évidence qui ne peut être révoquée en doute. Ces faits sont consignés dans les pages de *l'English Churchman* : ils ont été donnés au journal protestant par des ministres de l'Eglise établie, et quoiqu'ils soient devant le public depuis un tems aussi considérable, jusqu'à présent on ne les a pas encore démentis.

C'est, à la lettre, vraiment épouvantable de considérer les conséquences qui résultent de l'usage de l'Eglise anglicane à l'égard du baptême : premièrement, pour ce qui regarde la population de l'Eglise anglicane actuellement existante, combien peu, ont reçu, pour certain, le sacrement de baptême. Dans une foule de circonstances, il est entièrement certain que le baptême n'a point été conféré, et dans presque chaque cas, il existe les plus sérieuses raisons de douter de sa validité. Secondement, si l'on considère les générations passées, combien de millions d'anglicans sont sortis de ce monde sans le bienfait du baptême ! Pour répondre à cette question, il faudrait connaître depuis combien de tems cet usage actuel a commencé d'exister dans l'Eglise. A-t-il été mis en pratique de mémoire d'homme ? Ou est-ce une de ces bénédictions répandues sur l'Eglise anglicane dès l'aurore de la Réforme ? Troisièmement, voici le point le plus surprenant d'envisager le cas. C'est un fait avéré, que de tous les enfans nés en Angleterre et dans le pays de Galles, la très-grande moitié meurt avant l'âge de cinq ans. Combien parmi les victimes qu'enlève une mort précoce, appartiennent à des parens anglicans ? Combien de ces enfans sont redevables à l'insouciance inhumaine du clergé de mourir dans l'état du péché originel — et par conséquent, ces malheureux innocents sont privés pour toujours de la vue de Dieu.

Mais il est raisonnable d'envisager le même sujet, par rapport à l'Irlande. Nous savons tous qu'il existe dans ce pays une branche de l'Eglise établie. Comment le baptême, est-il administré dans cette église ? Les curés Irlandais suivent-ils le bel exemple de leurs confrères anglicans ? De plus, comment en est-il à l'égard des Presbytériens ? Sont ils aussi eux indifférents et peu soigneux sur ce qui regarde la matière du baptême ? Voilà des questions pour lesquelles chaque chrétien doit ressentir un intérêt des plus piquants : je me hasarde à suggérer à quelques uns de vos correspondants d'Ulster, combien il est à souhaiter que le public soit informé sur une matière qui entraîne après elle, les plus redoutables conséquences.

J'ai l'honneur d'être, etc., UN ETUDIANT EN THÉOLOGIE.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Le 19 novembre. S. A. I. le prince d'Oldenbourg, neveu de S. M. l'empereur de Russie, se rendit au palais du Vatican pour rendre visite au Pape qui le reçut avec tous les honneurs dus à son rang. Le prince étoit accompagné de M. de Bouténieff, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. I. près du Saint-Siège.

La veille, le souverain Pontife avait assisté à la messe solennelle célébrée

dans Saint-Pierre, à l'occasion de l'anniversaire de la dédicace de cette auguste basilique.

FRANCE.

—Mgr. Blanchet, évêque de l'Orégon, n'est point en route pour Rome, ainsi que l'annoncent plusieurs journaux. Le pieux prélat est encore à Paris, dans la modeste retraite qu'il s'est choisie chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, de la rue Plumet. Rien n'égale la seraine et parfaite mansuétude répandue sur le visage du nouveau pontife missionnaire. Après avoir recruté des ouvriers évangéliques, qu'il se propose de réclamer auprès des évêques de France, de Belgique et de l'Allemagne, il partira l'année prochaine pour les bords de l'Orégon ; aujourd'hui sujet de si grandes contestations entre l'Angleterre et les Etats-Unis. En attendant que Mgr. Blanchet aille répandre sur des contrées sauvages les lumières de l'Evangile, il a présenté dernièrement à Mgr. l'Archevêque de Paris, comme prémices de son apostolique mission, les sauvages de l'Orégon, accueillis à Paris avec une charité si touchante par madame A. Passy.

—S. Em. Mgr. le cardinal-archevêque de Lyon vient d'adresser au clergé de son diocèse la circulaire suivante :

« Lyon, le 27 novembre 1845.

» Monsieur le curé,

« Vous aurez peut-être reçu une circulaire qui fait un appel à la générosité des fidèles, pour donner à l'église de Fourvière une cloche de grande dimension. C'est, dit-on, sous mes auspices que cette œuvre de piété doit être réalisée ; on assure même qu'on promet aux souscripteurs une médaille à mon effigie, en échange de leurs dons.

« Je m'empresse de vous déclarer, Monsieur le curé, que c'est sans ma participation et même malgré ma désapprobation formelle, qu'on a publié cette circulaire, et qu'on veut faire sonner un bourdon pour Notre-Dame de Fourvière. C'est une œuvre inutile. L'église de Fourvière a assez de cloches pour convoquer les fidèles à la prière. Si j'avais un appel à faire à mes diocésains, ce serait en faveur des pauvres si nombreux qui nous entourent : en les secourant, nous ferions un acte plus agréable à la Mère de Dieu, que si nous donnions à son sanctuaire une cloche de plus.

« Veuillez vous rappeler une de mes dernières lettres, et vous tenir en garde contre les appels faits à votre générosité et à celle de vos paroissiens.

« Agrérez, monsieur le curé, l'assurance de mon sincère attachement.

« † L. J. M. CARD. DE DONALD, Arch. de Lyon. »

ALLEMAGNE.

—L'on apprend d'Allemagne une nouvelle qui a fait naître des transports de joie au cœur des catholiques de ce pays. Le docteur Guillaume Binder, de Louisbourg, au royaume de Wurtemberg, si connu par son ouvrage intitulé : *De protestantisme dans sa dissolution intérieure* ; ouvrage qui a produit en Allemagne une si profonde sensation ; ce savant professeur, émule et intime ami du docteur Hurter, à la louange duquel il venait de publier un opuscule intitulé : *Frédéric Hurter, le régénéré, vient d'imiter son exemple en rentrant au sein de l'Eglise catholique*. Il avait été, pendant bien des années, secrétaire privé du prince de Metternich. L'Eglise catholique acquiert en lui un fils d'autant plus fidèle qu'elle était pour lui un objet de respect, alors même qu'il était encore environné des ténèbres de l'erreur ; elle trouvera de plus en lui un de ces valeureux champions prédestinés à sa défense, et que Dieu sait, lorsqu'il en est temps, appeler à elle des rangs de l'armée ennemie.

AUTRICHE.

Le prince de Hohenlohe et l'empereur Alexandre.

Une entrevue du célèbre prince de Hohenlohe avec l'empereur Alexandre en 1822, racontée par un journal allemand, semblerait permettre d'espérer que l'empereur de Russie est mort dans le sein de l'Eglise catholique. Quoi qu'il en soit de l'opinion qui attribue cette heureuse fin à l'autocrate, voici comment le vénérable évêque de Sardaigne raconte, dans ses *Lichtblicken und Ergebnissen*, l'entretien intéressant qui a donné lieu à cette pieuse espérance :

« S. M. l'empereur Alexandre, dit le prince, vint à Vienne, au mois de septembre 1822. Ce monarque, qui avait voué une amitié sincère à la famille princière de Schwarzenberg, manifesta au prince Joseph de cette illustre maison, le désir de me connaître.

« L'audience que S. M. devait me donner, fut fixée au 21 septembre, à sept heures et demie du soir. Ce jour sera toujours pour moi un des plus remarquables de ma vie. J'adressai la parole en français à S. M., et je lui dis :

« Sir, la divine Providence a placé V. M. sur un des degrés les plus élevés de la grandeur terrestre ; c'est pourquoi le Seigneur exigera aussi beaucoup de V. M. ; car la responsabilité des rois est grande devant Dieu. Il a fait choix de « V. M. comme d'un instrument, au moyen duquel il a voulu donner le repos et la paix aux nations européennes. De son côté, V. M. a répondu aux vœux de la Providence, en exaltant la bénédiction de la croix, et en relevant par votre puissante volonté la religion qui était renversée. Je regarde le jour d'aujourd'hui comme le plus heureux de ma vie, parce que j'ai le bonheur, dans ce moment, de témoigner à V. M. le profond respect dont je suis pénétré pour elle. Que le Seigneur vous confirme par sa grâce, et qu'il vous protège par ses saints anges ! Telle sera l'humble prière qu'à partir d'aujourd'hui je m'adresserai au ciel pour V. M. »

« Ces paroles furent suivies d'une pause pendant laquelle l'empereur ne

Cessa de me regarder ; puis il se jeta à genoux, en me demandant la bénédiction sacerdotale. Il me serait difficile d'exprimer par des paroles l'émotion que j'éprouvai dans ce moment. Voici tout ce que je pus lui dire de la plénitude du cœur :

« Je dois permettre qu'un aussi grand monarque s'abaisse de la sorte devant moi, parce que le respect que V. M. me témoigne, ne s'adresse pas à moi, mais à Celui que je sers et qui vous a délivré par son sang précieux, ô grand prince, comme il nous a délivrés tous. Que le Dieu triple et un répande donc sur V. M. la rosée de sa grâce céleste ! qu'il soit votre bouclier contre tous vos ennemis, votre force dans chaque combat ! Que son amour remplisse votre cœur, et que la paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeure sur vous en tout temps ! »

« C'est tout ce que je pus dire, parce que les larmes s'échappaient de mes yeux de tous côtés. S. M. me pressa contre son cœur ; après quoi, ému moi-même d'une manière inexprimable, je le serrai à mon tour contre mon sein palpitant.

« Notre entretien roula ensuite sur divers évènements qu'il ne m'est pas permis de raconter ici, l'empereur m'ayant imposé le silence en me les confiant. Je demurai auprès de S. M. jusqu'à onze heures moins un quart. Comme mon cœur saigne, lorsque j'appris sa mort deux ans après ! Non, il ne se passe point de jour que je ne me souvienne de lui dans mes prières au Tout-Puissant. »

Ami de la Religion.

POLOGNE.

— Il n'arrive pas une lettre de Pologne qui ne révèle quelque nouvel acte de tyrannie contre cette malheureuse nation. Voici ce qu'on écrit de Varsovie, le 17 novembre :

« Par ordre du Gouvernement, il y aura dans les églises catholiques un autel qui sera exclusivement consacré au culte grec. Le choix de cet autel est abandonné au pape (prêtre de la religion d'Etat), qui choisira certainement le maître-autel, et donnera ainsi à l'église de la commune une forme russo-grecque. »

Ainsi, le gouvernement russe mutilé et souille les églises des catholiques comme il les mutilé et s'efforce de les souiller eux-mêmes. A défaut des âmes, il faut que les pierres apostasient, et que cet infortuné peuple, dans tout le glorieux empire qu'il a possédé, ne trouve plus un lieu qui ne porte la hideuse marque de l'esclavage, plus une muraille à l'abri de laquelle la prière puisse un moment lui faire oublier la main implacable qui l'insulte après l'avoir meurtri ! Le pape, qui est d'ordinaire l'espion aussi bien que le prêtre de la majesté impériale, violera ces églises désolées ; il y installera son autel frappé d'anathème, il y apportera sa liturgie adultère, son rit déshonoré, ses exhortations serviles, ses apostats, sa famille ! . . . Et qui peut dire combien d'avaries, combien de vexations et de supplices seront la conséquence de cet ukase sanctionné, comme tous les autres, par le knout et par la Sibirie. Il restait, en quelques endroits, aux catholiques, une consolation dernière : dans leurs églises, devenues si rares, ils pouvaient encore parfois se résigner. Le Czar est jaloux de ce bonheur et le leur enlève : il va tenter leur foi jusque dans les bras de Dieu, et leur patience jusqu'aux sources de la paix. N'en a-t-il pas assez tué déjà ? Veut-il provoquer un mouvement de désespoir qui lui permette de se baigner plus au large dans le sang ? Veut-il procurer ce royal plaisir à ses cosaques et à ses chevaux ?

JÉRUSALEM.

— D'après une lettre particulière de Jérusalem, en date du 10 octobre, adressée au *Constitutionnel*, un architecte anglais, envoyé par le comité de la société protestante de Londres, était arrivé, depuis peu à Jérusalem, et s'occupait de concert avec l'évêque anglican, M. Alexander, de dresser les plans de la nouvelle église protestante qui va s'élever dans les murs de la ville. Les habitants voyaient avec la plus grande indifférence ces préparatifs dont ils ne comprenaient ni le but, ni la portée, tant est peu considérable le nombre des protestants établis à Jérusalem. Mais M. Alexander ne se décourageait pas ; il espérait faire des prosélytes parmi les indigènes, en usant des moyens qu'emploient les missionnaires anglais dans l'Océanie, sans songer à la différence qui existe entre les races musulmanes et les sauvages de cette partie du monde.

NOUVELLES POLITIQUES

ANGLETERRE.

— Dans la prévision d'une guerre avec les Etats-Unis, le gouvernement prend toutes les mesures nécessaires pour avoir une flotte respectable à opposer aux forces maritimes des Américains. On répare les vaisseaux, on commande pour les navires des machines à vapeur, et les chantiers et arsenaux maritimes témoignent d'une grande activité.

L'amirauté continue ses travaux dans les arsenaux publics avec la plus grande activité. La semaine dernière deux frégates à vapeur ont été lancées, munies chacune d'une force motrice de 500 chevaux. Plusieurs autres sont en préparation pour prendre immédiatement la mer.

Sa Majesté a donné ordre de compléter, sans délai, l'état major tant des troupes réglées que de la milice du royaume.

On fortifie Jersey de manière à défier toute agression étrangère. La force de la milice de l'île est divisée en 5 régiments : 4,000 hommes à peu près la composent, et, en cas de besoin, on pourrait trouver 1,000 hommes de plus. La milice de Jersey, constamment sous les armes, est bien disciplinée.

On croit que le gouvernement établira dans l'île de Jersey une batterie d'un canon, comme à Sheermeas, Portsmouth, Plymouth, Penbrock et d'autres points du littoral. Sur les remparts du fort Régent, on a placé plus de 120 pièces de 22. Elizabeth Castle est défendu par 70 pièces de 32, et le Mont Orgueil, par 20. Autour de la côte, sur une circonférence de 32 milles, ont été disposées 25 tours à la distance d'un mille l'une de l'autre. Chacune est munie de canons. De petits forts empêcheraient aussi toute tentative de débarquement à Rozel-Bay, Greve-de-Leeq, St. Aubin, etc.

ESPAGNE.

— D'après des correspondances particulières de Barcelone, une fermentation étonnante régnerait de nouveau en Catalogne. Cette situation violente, trop commune dans cette malheureuse province, paraît dépendre de trois causes principales : les mesures rigoureuses adoptées dans le Languedoc par le capitaine-général Breton contre les réfractaires de la *quinla*, les nouveaux impôts et la crainte que la question colonnière, bien que réservée, comme nous l'avons dit, par le gouvernement, ne finisse par être résolue au préjudice de la Catalogne.

A Barcelone, pendant plusieurs nuits, des individus déguisés ont parcouru les divers quartiers, ôtant les numéros des maisons, afin d'empêcher les agents des finances de trouver la demeure des contribuables récalcitrants. Les gardes civils en sont venus aux mains avec plusieurs personnes occupées à cette opération, et après une lutte opiniâtre, une de ces personnes a été prise et conduite à la citadelle pour y être jugée par la commission militaire. Un des gardes civils a été grièvement blessé.

— L'opposition, dans la prochaine session législative, paraît devoir se subdiviser en trois nuances : M. Orense, à la tête d'une douzaine de progressistes ; M. Pacheco, avec la faction puritaine et *antisacerdotale*, et M. Benavides, entraînant à sa suite quelques députés qui, ministériels sans arrière-pensée pendant la dernière session, voudraient, pendant celle qui va s'ouvrir, provoquer un changement de cabinet, mais en conservant le général Narvaez, comme chef de la voûte de la nouvelle combinaison. Une réunion de députés opposants a eu lieu dernièrement chez Pacheco, et les diverses fractions de la chambre, hostiles au cabinet, paraissent s'être entendues pour porter ce député à la présidence. Le candidat du Gouvernement est M. Castro y Orozco, personnage qui occupait le fauteuil lors de la dernière session, et qui a toutes les chances possibles pour l'emporter sur son concurrent.

SUISSE.

— On écrit de Lucerne, le 27 novembre :

« Le jury d'instruction dans l'affaire de M. Leu vient de mettre en accusation M. d'Eschbach, ancien membre du grand conseil, le capitaine Corragioni et M. Eneichen de Rothenbourg, complices de l'assassinat de M. Leu. Trois autres contumaces ont été également déclarés en état d'accusation, et le juge instructeur a demandé leur extradition. Ce sont Antoine Muller, frère de l'accusé principal ; Büller, ancien membre de la cour d'appel, et Troller, aubergiste à Lucerne.

« M. Casimir Plyfler, dont nous avons annoncé la mise en liberté, a assisté déjà à l'audience du tribunal du district dont il est le vice-président ; néanmoins il est toujours sous une sorte de prévention, et on lui a imposé l'obligation de fournir un cautionnement de 5,000 francs pour ne pas avoir averti l'autorité du projet d'assassinat de M. Leu, dont il lui a été donné connaissance.

ALGÉRIE.

— On sait que plusieurs des officiers et soldats français faits récemment prisonniers par Abd-el-Kader ont pu donner de leurs nouvelles ; tous disent qu'ils sont traités avec une grande douceur. Tandis que les Arabes nous donnent de tels exemples, voici comment nous agissons. C'est du camp même du maréchal Bugeaud qu'on écrit, le 19 novembre, à l'*Echo de Vésone* :

« Le maréchal Bugeaud arrive aujourd'hui même à Bel-Assel, amenant une razzia monstre qu'il a faite dans le voisinage du Riou. La colonne de Bourjolly est sur la Menassa, chez les Flittas, où elle a jeté son camp, au lieu dit Dad-Sidi-Ben-Abd-Allah. De là elle rayonne dans un centre de 12 à 15 lieues, « rasant les populations et tuant impitoyablement tout homme qui tombe en son pouvoir. » Le 7, nous avons « fusillé 44 Bédouins » du pays des Garboussas. Hier, nous avons fouillé les affreux ravins des Chourfas du pays des Sidi-Gaya, et « enfumé deux grottes où s'étaient réfugiés une centaine d'individus. Nous faisons une guerre digne d'Attila. » Les femmes et les enfants sont seuls épargnés !

« L'ennemi ne paraît pas disposé à se rendre à « merci, » seule condition qui puisse lui être faite. Nous allons donc continuer notre œuvre d'extermination, jusqu'à ce que le mauvais temps nous force d'y mettre un terme. Il faudra de toute nécessité recommencer au printemps prochain ; mais à cette époque, selon toute apparence, nous aurons à en découdre sur la frontière du Maroc, où l'orage se forme. Abd-el-Kader est plus puissant que jamais. »

On écrit d'Oran, le 20 novembre, à l'un des journaux du matin :

« Nous sommes ici sans aucune nouvelle de l'armée. Le Maréchal a donné les ordres les plus sévères à tous les généraux et tous les officiers supérieurs commandant les colonnes de ne rien laisser transpirer de leurs opérations, et n'en rendre compte à nul autre qu'à « lui seul. »

« Nous savons seulement qu'ils ont ordre de « brûler » le plus de villages et « couper le plus de têtes » qu'ils pourront.

« Treize » villages viennent d'être brûlés aux environs de Tlemcen. » De quel côté sont les barbares ?

✻ ✻ ✻

DOM FULGENCE

Jenny avait d'abord essayé de parler : les dernières paroles de son mari lui parurent si cruelles qu'elle se tut et fut prise d'une violente attaque de nerfs ! Dom Fulgence, désespéré, appela, sonna, cria ; ce fut en vain, tous les domestiques étaient chez Félix, qui, se croyant perdu, jurait, et envoyait chercher de nouveaux médecins de tous les côtés. Le pauvre Chartreux, resté seul, secourut Jenny comme il put : de douces paroles valent bien des potions calmantes, et ces paroles pénétrant jusqu'au cœur de madame de Belval, elle revint à elle. « Ah ! mon frère, vous le voyez, il me déteste. Je veux me séparer d'un barbare qui m'outrage. Moi, insensible à ses peines ! ah ! j'en mourrai ! — Non, vous ne mourrez pas. Croyez, chère enfant, que Dieu n'a suscité cet orage que pour vous montrer le néant des plaisirs que vous idolâtriez : tous s'envolent à l'aspect d'un rhume, d'un accès de goutte, et vous voilà tous deux n'ayant pas un ami, une consolation sur la terre, et ne sachant plus lever les yeux vers le ciel, où vous trouveriez cet ami compatissant qui seul peut guérir vos maux. Enfin, j'entends Sophie ; je vous laisse pour courir à ce pauvre Félix. »

Chez Félix se passait une scène, non de sensibilité, mais de fureur. La goutte, mêlée à un rhumatisme aigu, causait d'atroces douleurs à M. de Belval. N'ayant jamais été malade, il ne savait point souffrir, et trouvait même je ne sais quelle humiliation dans ses maux. Sa colère s'exhalait en plaintes, en murmures, et tout tremblait autour de lui. Que dire à un furieux ? rien : c'est ce que fit Dom Fulgence. Voyant que sa présence était inutile, il rentra dans sa chambre, et, se prosternant, il s'écria : « Mon Dieu ! voilà donc ces heureux du siècle, ces gens qu'on envie ! Et qu'avais-je fait, Seigneur, pour mériter de vous d'arriver au port sans connaître la tempête ! O ma chère retraite ! ô ma douce solitude ! tu fais mon bonheur en ce monde, tu l'assures dans l'éternité ! Mais, mon Dieu, ces pauvres jeunes gens, les laisserez-vous à la merci des passions tempêteuses qui font de leur vie un supplice ? Leur cœur vous a connu, il peut vous aimer encore. Oh ! ramenez-les aux jours où, vous étant fidèles, ils étaient heureux. »

Dom Fulgence continua d'adresser au Ciel les plus ardentes prières pour obtenir la conversion de ses amis ; il ne les interrompait que pour courir du lit de Félix à la chambre de Jenny, et la consolation et l'espérance y arrivaient avec lui. Après avoir compati tendrement aux maux qu'on lui dépeignait, il mettait une sainte adresse à en distraire les malades par mille récits variés et par quelques lectures choisies avec soin, et qui amenaient naturellement des réflexions solides.

Pendant les souffrances de Félix s'étaient calmées ; mais une extrême faiblesse le retenait au lit. Peu d'amis vinrent le visiter sur sa couche de douleur. Les propos joyeux, la profonde indifférence de ceux qui vinrent pirouetter quelques minutes dans sa chambre, firent une si pénible impression sur le malade, qu'il ne voulut plus recevoir personne. Le voilà donc seul vis-à-vis de lui-même, de ce lui-même qu'il ne connaît plus, qu'il n'ose pas interroger. La vie ne sera plus qu'un désert pour Félix s'il reste infirme et si Fulgence s'éloigne. Non, non, il ne faut pas qu'il s'éloigne : Félix le retiendra à tout prix ; car un frère comme Fulgence est bien cet ami donné par la nature.

Jenny éprouvait aussi chaque jour la douce influence d'une amitié si tendre et si vertueuse. Un soir qu'elle était fort accablée, et que, la tête appuyée sur sa main, elle écoutait avec distraction la lecture pieuse que lui faisait Dom Fulgence : « A quoi pensez-vous ? lui demanda celui-ci. — Je n'ose vous le dire. — Mais encore ? — Eh bien, puis-que vous voulez le savoir, je pensais à mes charmantes parures d'hiver ; il y en a trois que je n'ai pas mises une fois. — Quel plaisir si vif peuvent donc causer ces babioles ? — Un plaisir immense : d'abord celui de briller, puis le plaisir non moins vif d'humilier certaine grande comtesse qui est la méchanceté personifiée. Elle me hait parce que j'ai dix ans de moins qu'elle, et que, grâce à Dieu, je n'ai ni ses vilains traits ni son vilain teint. Elle se ruine pour m'écraser par l'éclat de ses parures ; je la désespère, moi, par l'élégance des miennes. Elle débite sur mon compte d'horribles calomnies ; je m'en venge en faisant connaître à tous ses ridicules. — Ceci ne me paraît pas fort charitable. — C'est fort juste, au moins. — Oui, comme la peine du talion. — Mais à présent, ma chère enfant, la justice est dans la miséricorde. Notre divin Maître nous veut doux et bons, même pour nos ennemis. — Dans le cloître, oui. — Dans le cloître et partout ; à moins que les gens du monde ne cèdent leur part du Paradis à nous autres pauvres religieux. — Vous riez toujours. — Pas toujours. Je ne ris pas quand je vois une belle et bonne âme comme

la vôtre se volatiliser dans l'atmosphère brûlante de ce monde jusqu'à n'être plus à elle-même. Mais qu'y trouvez-vous donc de si charmant dans ce monde ? Est-ce une de ces joies du cœur qui vous suivent jusqu'à dans la solitude ? — Oh ! pas du tout ! la solitude, au contraire, devient insupportable après ces plaisirs si variés, si bruyants qui enivrent d'une joie folle. — Une joie folle ! ce mot fait la guerre à toutes vos jouissances mondaines. Si ces jouissances étaient vraies, vous voudriez les savourer dans le calme de vos sens. Tenez, ma bonne sœur, permettez-moi de vous le dire, vous autres gens du monde vous ressemblez à ces pauvres diables qui s'enivrent le dimanche à la guinguette ; là, ils perdent leur raison dans des flots de mauvais vin, et vous, riches du monde, vous la perdez également en buvant dans la coupe d'or des voluptés. Le pauvre, lui, du moins a une excuse : il veut se croire heureux une fois par semaine ; mais vous, enfants gâtés de Dieu, vous outragez ce Père si tendre en brisant ses autels pour sacrifier à l'idole du plaisir. Et si la mort allait vous surprendre dans cette fatale ivresse, dans quel état paraîtriez-vous devant votre juge ? — Ah ! si l'on voulait tout creuser, tout approfondir, on ne jouirait de rien. — Le printemps de la vie serait peut-être moins gai ; mais nous avons quatre saisons à parcourir dans la terre d'exil ; faisons en sorte que les premières ne jettent pas un voile funèbre sur les autres. Si je vous disais que je me trouve beaucoup plus heureux que vous, plus gai, plus jeune même que vous, vous ne me croiriez pas ? — Ah ! je le vois, la vie d'un Chartreux est si joyeuse. Contez-moi donc un peu les délices de votre Chartreuse. — Bien volontiers : leur souvenir m'est si doux ! Nous y avons la paix de l'âme, bien suprême que l'on ne connaît que dans la retraite. Vous le savez, les fleurs trop exposées au grand jour perdent leur parfum ; il en est de même des joies intimes du cœur. Ah ! qu'il est beau de contempler la campagne, soit dans sa riante et verte parure, soit dans les aspects sévères de ces hautes et après-montagnes où le nom de Dieu est écrit avec tant de majesté ! Le spectacle d'une belle aurore me ravissait ; et mon âme, émue, transportée, croyait entendre ces paroles : *Je ne suis que l'avant-courrière du jour mille fois plus beau qui l'attend.* Chaque matin ravi par ce magnifique spectacle, après l'avoir contemplé, je me rendais à l'office. Là je retrouvais mes frères, et tous nous nous sentions heureux d'être sous les ailes du Père commun ; ces us chantions à haute voix les louanges du Très-Haut, et cette ravissante harmonie trouvait un écho dans des âmes embrasées de l'amour divin, puis un autre écho dans le ciel. *Venaient ensuite les heures de travail.* Moi je me plaisais à la culture du jardin ; chaque fleur me disait dans son langage : « Admire ma structure élégante, vois comme Dieu m'a parée de rubis et d'opales, et savoure le parfum qui s'exhale de mon sein. » Enfin il finissait ce jour si pur et si calme, et la nuit m'apportait de nouvelles jouissances. Pensif et appuyé sur la fenêtre de ma cellule, j'aimais à voir la lune jeter un voile d'argent sur des massifs d'arbres et dessiner notre église ; j'écoutais avec respect le silence de la nuit, où la voix de Dieu fait entendre à l'âme de mystérieuses paroles. La cloche qui nous appelle au repos venait suspendre mon enchantement ; mais le sommeil, en fermant mes paupières, me rendait les douces pensées du jour et les ravissantes espérances de l'avenir. »

Ainsi parla Fulgence. Jenny commençait à n'être plus la femme moqueuse qui ne trouvait de bonheur qu'au bal, et qui préférerait une décoration d'opéra au plus beau point de vue de l'univers ; non ! muette d'étonnement, elle admirait la figure vénérable du religieux, empreinte d'une expression céleste : elle crut qu'il allait prendre son vol vers la voûte éthérée, et hors d'elle-même, elle était prête à s'écrier : « Mon père, ne me laissez pas seule sur la terre, emmenez votre enfant. » Ce jour fit époque dans la vie de madame de Belval. La vertu lui avait apparu si belle et si douce dans son beau-frère, qu'elle triompha. Dégoûtée des plaisirs factices et dangereux, la première preuve que Jenny donna de sa conversion fut de consentir à faire une visite à son mari. C'était un sacrifice énorme que l'orgueil fit au devoir. Ses domestiques venaient d'entrer pour la porter chez M. de Belval, lorsque Sophie vint lui dire tout effrayée : « Monsieur est très-mal. — Grand Dieu ! je veux y aller. — Non, non, ma maîtresse, Monsieur est sans connaissance ; la chambre est pleine de médecins. Dom Fulgence est chez monsieur ! — Qu'il vienne à l'instant !

« Eh ! bien, mon frère, qu'y a-t-il, que disent les médecins ? — Tranquillisez-vous, ils espèrent... une horrible indigestion... — Eh ! il ne mange pas ! — Hélas ! il a mangé. Nous avons fait venir Roger, il vient d'avouer que mon pauvre Félix lui faisait faire depuis deux jours des mets succulents qui ont amené cette crise. »

Suite et fin au prochain numéro.



BUREAU DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL DE MILICE,
Montréal, 6 janvier 1846.

ORDRE GÉNÉRAL,
SON EXCELLENCE l'Administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dûment publiées avant l'assomption de Son Excellence Lord Metcalfe, aux réines du gouvernement, n'ont pas encore reçu leurs commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandant des corps, de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination.

Par ordre,

A. GUGY,
Col. et Adjd. Gén.

BUREAU DES PERTES DE 1837-38, BAS-CANADA
Garde-robe de l'Assemblée Législative.

Montréal, 22 décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans le Garde-robe de l'Assemblée Législative, en cette cité, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit : à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre

J. G. BARTHE,
Sec. Com. sur les Pertes.

A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publiés du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre. — 30 décembre

A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ offre en vente un **COURT TRAITÉ SUR L'ART ÉPISTOLAIRE**, rédigé par un CANADIEN, et arrangé de manière à être adapté pour l'usage des écoles élémentaires. S'adresser à sa demeure, rue St. Amable, Bureau de l'*Aurere des Canadas*.

Dans un prochain avertissement de plus amples détails seront donnés.

Prix, 20 sous par copie.

A la douzaine, 7s. 6d.

F. CINQ-MARS.

Montréal, 22 janvier 1846.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

A VENDRE,

LE PETIT ARRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de *Notions sur la Grammaire Anglaise et sur l'Arithmétique*. — Prix, 5 shillings la douzaine ; 6 deniers en détail. — S'adresser au Bureau des MÉLANGES ou à l'ÉVÊCHÉ.

A VENDRE,
A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES
ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,

LE CALENDRIER POUR 1846.

Prix : £1 la grosse ; 2 shillings la douzaine.

LIVRES

A L'USAGE DES
ÉCOLES CHRÉTIENNES ET AUTRES,
A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'EN RÉDUIRE ENCORE LES PRIX DE JOUR EN JOUR, ils s'engagent à les vendre **A CINQ PAR CENT, MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS, POUR ARGENT COMPTANT.**

E. R. FABRE & Cie.

Rue St. Vincent, No. 3,
6 novembre 1845.

ORNEMENTS D'ÉGLISES.
ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne un ASSORTIMENT TRÈS VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Église, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Église.

Montréal, 15 septembre 1845.

GARNITURE COMPLETE

(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)

— A VENDRE. —

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits, UNE CHASUBLE, l'ond drap d'argent gaufré (mat.)

“ “ “ avec croix sur fond d'argent bruni, (luisant), broché en or, relevé et tout

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto ditto ditto ditto
ORFRES ditto ditto ditto ditto ditto
UNE CHAPE, Fond ditto ditto ditto ditto ditto
CHAPERON et BANDES ditto ditto ditto ditto ditto

LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une gloire or et argent.

LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE “ or et argent “

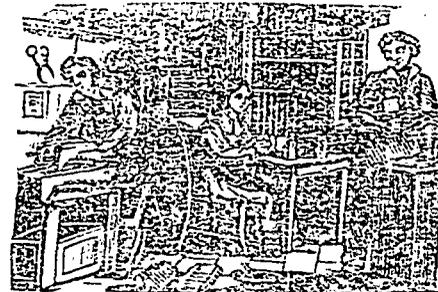
N. B.—Un fillet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St.

New-York.

ATELIER DE RELIEUR.



CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBL. en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient de leur venir transporter leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face la rue St. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

— ET —

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

— AUSSI : —

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qu'ils leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 21 juin 1845.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES par l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire : Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MNT. FABRE et LEPRONON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6
Chaque insertion subséquente, 7s. 6
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 6
Chaque insertion subséquente, 10s. 6
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4s. 6
Chaque insertion subséquente, 4s. 6

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÊTRE.